



AVIS PUBLIC

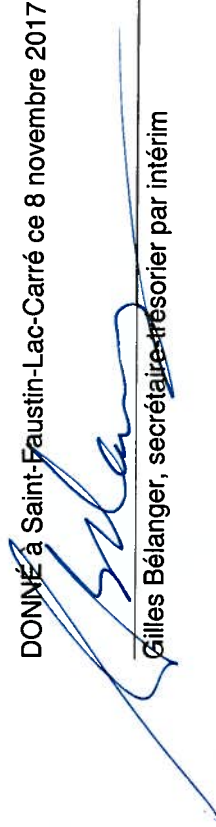
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné que :

Lors d'une séance tenue le 5 juin 2017, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs a adopté le règlement numéro 005-2017 ayant pour objet l'acquisition de trois camions avec bennes, et autorisant un emprunt de 1 102 500 \$.

Le Ministre des Affaires municipales a approuvé ledit règlement numéro 005-2017 le 24 octobre 2017.

Le règlement 005-2017 entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 8 novembre 2017



Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier par intérim de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil d'administration, le 8 novembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 novembre 2017.



Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier par intérim